

AUX MÉDECINS DE FAMILLE, URGENTOLOGUES, PÉDIATRES, INTERNISTES, GASTRO-ENTÉROLOGUES ET MICROBIOLOGISTES-INFECTIOLOGUES PRATIQUANT EN MONTÉRÉGIE

ÉTAT DE LA SITUATION

En date du 18 décembre 2017, 39 cas d'infection à *E. coli* O157:H7 présentant un profil génétique similaire ont été identifiés au Canada dans les provinces de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec. On dénombre présentement 12 cas au Québec, dont un cas en Montérégie. La première date de début des symptômes observée est le 16 novembre 2017.

La source la plus probable de l'infection est actuellement la laitue romaine. La consommation de laitue romaine est rapportée par 97% des cas. Aucun rappel de produits associés à cette éclosion n'a encore été déclenché.

RECOMMANDATIONS

Demander deux cultures de selles et deux recherches de shigatoxine par TAAN pour les patients qui présentent une diarrhée (avec ou sans présence de sang) ou un syndrome hémolytique urémique (SHU) et qui ont consommé de la laitue romaine au cours des 10 jours précédant l'apparition des symptômes.

Demander aux patients de conserver les restants de laitue romaine disponibles et de communiquer avec le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) via la ligne téléphonique 24/7 pour toxi-infection alimentaire au 1 800 463-5023 option 1 suivi de l'option 2, afin que le MAPAQ puisse venir les recueillir pour analyse.

Les enfants et les travailleurs en service de garde, les manipulateurs d'aliments et les travailleurs de la santé en contact direct avec les patients et qui ont une culture de selles positives pour *E. coli* O157 :H7 doivent être retirés du milieu jusqu'à la disparition de la diarrhée et l'obtention de 2 cultures de selles négatives recueillies à au moins 24 heures d'intervalle. Si le sujet a reçu un traitement antibiotique, le premier prélèvement doit être fait au moins 48 heures après la fin de celui-ci.

DÉCLARER RAPIDEMENT LES CAS DE SHU OU D'INFECTION À *E. COLI* O157 **À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE**

Par téléphone : 450 928-3231 ou 1 800 265-6213.

Par télécopieur : Transmettre le [formulaire de déclaration](#) au 450 928-3023.

Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être utilisés par le public.

ACTIONS RÉALISÉES

Un avis de santé publique a été publié par l'Agence de Santé publique du Canada (ASPC) invitant la population à prendre des précautions à la consommation de l'aliment suspecté.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/avis-sante-publique/2017/avis-sante-publique-eclosion-infections-e-coli-associees-laitue-romaine.html>

Un avis Info-Santé a été émis le 15 décembre. Les patients présentant des symptômes compatibles avec une infection à *E. coli* et qui ont consommé de la laitue romaine peuvent être référés pour une consultation médicale.

RAPPEL DES SYMPTÔMES D'UNE GASTRO-ENTÉRITE À *E. COLI*

Les symptômes peuvent se manifester entre le premier et le dixième jour après l'ingestion de la bactérie *E. coli* et consistent en :

- nausées
- vomissements
- maux de tête
- fièvre
- crampes abdominales
- diarrhées qui peuvent être accompagnées de sang

La plupart des symptômes disparaissent au bout de cinq à dix jours. Rarement, la gastro-entérite à *E. coli* peut se compliquer d'un SHU qui peut être mortel.